

BÉNÉFICIAIRE DU STAGE

Nom :
Prénom :
Adresse postale :
.....
CP Ville :
Tél. fixe :
Tél. portable :
E-mail :

STAGE DE FORMATION GÉNÉRALE

Stage effectué du au
Nom de l'organisme de formation :
Ville de l'organisme de formation :

STAGE PRATIQUE

Stage effectué du au
Nom de la structure accueillante :
Lieu :

STAGE APPROFONDISSEMENT

Stage effectué du au
Intitulé du stage :
Nom de l'organisme de formation :
Adresse de l'organisme :

CP Ville :
Tél. fixe :
E-mail :

Autres financements obtenus :

ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Fait à :, le
Signature obligatoire du bénéficiaire du stage :

À remplir uniquement si vous effectuez votre stage avec un organisme conventionné.

ENGAGEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

En signant cette attestation, et sous réserve qu'il l'ait reçue signée par l'ensemble des parties, l'organisme de formation s'engage à déduire la participation du Département dès l'inscription.

Nom du stagiaire :
Nom de l'organisme de formation :
Adresse postale :
CP Ville :
Tél. fixe :
E-mail :
Intitulé exact du stage approfondissement :

Dates du stage :
Coût total du stage :
Autres financements obtenus :
Fait à, le
Cachet et signature de l'organisme de formation :

ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT

Après étude de l'éligibilité du bénéficiaire, le Département de la Charente s'engage à verser le montant ci-dessous à l'organisme de formation, par virement bancaire, pour le bénéficiaire suivant :

Nom :
Prénom :
Montant :
Fait à :, le
Cachet et signature du Département de la Charente :



Conception graphique et impression : CD 16 - Crédits photos : A© Pierre Delamay - AdobioStock
Ne pas jeter sur la voie publique

Contact :
05 16 09 72 44

Chères jeunes Charentaises,
Chers jeunes Charentais,
Vous souhaitez travailler avec des enfants ou des adolescents et bénéficier d'une première expérience professionnelle ? Alors tentez votre chance et obtenez votre Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) ou votre Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) !



Je suis bien conscient que le contexte économique actuel, marqué par une forte inflation est éprouvant pour chacune et chacun d'entre nous. Pour y faire face, j'ai souhaité que le Département de la Charente puisse vous accompagner en vous proposant une bourse dédiée au financement de ces brevets.

Le rôle des animateurs est primordial pour permettre à des milliers d'enfants de profiter des vacances et il est loin de se limiter aux seules activités récréatives extrascolaires.

Obtenir un de ces diplômes, c'est avant tout pour vous l'occasion d'accéder à un outil d'émancipation et d'enrichissement collectif et personnel. Encadrer, valoriser des initiatives, développer des compétences, transmettre et partager des valeurs tout en se projetant dans l'avenir, il y a tant de manière de s'épanouir en devenant animateur !

En colonies de vacances ou en centres de loisirs, je ne peux que vous encourager à vous lancer dans cette aventure, pour laquelle le Département vous aidera.

Philippe BOUTY

Président du Conseil départemental de la Charente

POUR DÉPOSER VOTRE DOSSIER

Par voie électronique sur www.lacharente.fr, rubrique Vos démarches, puis Contactez-nous et choisir la thématique « Sport »

Par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Charente
PECS - Service sports et activités de pleine nature
31 bd Émile Roux - CS 60000 - 16917 ANGOULÊME CEDEX 09

CONTACT

Clément FALLAHI, service Sports et activités de pleine nature, est à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone au **05 16 09 72 44**



Tout dossier incomplet ne pourra recevoir le soutien du Département de la Charente

CONDITIONS POUR OBTENIR UNE BOURSE DÉPARTEMENTALE

Pour obtenir la **bourse départementale de 200 euros maximum**, vous devez obligatoirement :

- être étudiant **boursier** de l'Éducation nationale, ou demandeur d'emploi avec une **indemnisation \leq SMIC**, ou salarié ou stagiaire et percevoir une **rémunération \leq SMIC**.
- **résider en Charente**

JUSTIFICATIFS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Option 1

Vous n'êtes pas encore inscrit(e) dans un organisme de formation et vous souhaitez vous inscrire dans un des organismes conventionnés avec le Département de la Charente suivants : l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV), les Céméa, la Ligue de l'Enseignement ou encore les Francas par exemple. (Voir liste sur le site du département de la Charente)

Option 2

Vous êtes déjà inscrit(e) à un stage général ou d'approfondissement dans un organisme de formation.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR	Option 1	Option 2
Ce bulletin de demande de bourse, complété et signé	✓	✓
Une copie de la notification définitive de bourse de l'Éducation nationale si vous êtes étudiant, ou une copie de la notification de la caisse ASSEDIC si vous êtes en recherche d'emploi (indemnisation \leq SMIC), ou une copie du dernier bulletin de salaire pour les stagiaires et salariés (rémunération \leq SMIC)	✓	✓
Une attestation d'inscription à l'un des stages du BAFA ou du BAFD	✓	
Une copie de la facture acquittée de l'organisme de formation faisant apparaître les différents financements obtenus		✓
Un RIB au nom du bénéficiaire du stage		✓

*Le Département de la Charente assure un traitement informatisé des données personnelles recueillies sur ce formulaire, auquel vous consentez, destiné à l'instruction de votre demande par les services habilités.
Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification, de limitation, d'opposition ou de suppression des données vous concernant en vous adressant au délégué à la protection des données du Département de la Charente. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (cnil.fr), autorité de contrôle française en la matière.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La formation **BAFA**, se décline en **3 stages** (stage de formation générale, stage pratique et stage d'approfondissement), validés par une évaluation, et doit être accomplie en 30 mois maximum.

Vous devez :

- avoir 16 ans révolus au 1^{er} jour de la formation,
- vous inscrire sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd,
- vous inscrire auprès d'un organisme de formation habilité par le Ministère de l'Éducation nationale.

La formation **BAFD**, se décline en **2 sessions de formation théorique et 2 stages pratiques**, validés par une évaluation, et doit être accomplie en 4 années maximum.

Vous devez :

- avoir 17 ans révolus au 1^{er} jour de la formation,
- posséder le BAFA ou un autre diplôme permettant d'exercer en tant qu'animateur (dans ce cas là, justifier de plusieurs expériences d'animation),
- vous inscrire sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd,
- vous inscrire auprès d'un organisme de formation habilité par le Ministère de l'Éducation nationale.

Différentes structures peuvent apporter une aide financière pour le passage de ces deux brevets.

LES DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES

ORGANISMES	Formation générale	Stage approfondissement
La Fédération des caisses d'allocations familiales Poitou-Charentes Limousin (CAF)** 05 16 19 48 44 (ou 45) bafa79@caf79.caf.fr	✓	✓
La région Nouvelle-Aquitaine : 05 49 38 49 38 bafa-bafd-bnssa@nouvelle-aquitaine.fr	✓	✓
Le comité d'entreprise de l'employeur de vos parents si vous êtes étudiant*	✓	✓
Votre employeur*	✓	✓
La mairie de votre domicile* (sur décision du conseil municipal)	✓	✓
Le Conseil départemental de la Charente - 05 16 09 72 44	✓	✓

* aucune obligation légale.

** formulaire CERFA complété et signé à adresser vous-même à votre CAF.